



# FICHE DESCRIPTIVE / PROGRAMME DE FORMATION ACTUALITÉS REGLEMENTAIRES Bien vivre les actualités réglementaires : conjuguer obligations et optimisation



Mise à jour du document le 23/09/2025

# **OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

Objectifs opérationnels :

- Maîtriser et mettre en place les obligations réglementaires de toutes sortes
- Augmenter la sécurité de l'exercice par les traçabilités
- Appréhender les avantages de la démarche qualité
- Manager une équipe dentaire

## **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

Alternance apports théoriques et pratiques

Ftudes de cas concrets

Mises en situations professionnelles

## **MODALITÉS D'INSCRIPTION**

- 1 : Inscription et règlement via le formulaire en ligne <a>ICI</a>.
- 2 : Vous recevez un mail de confirmation d'inscription
- 3 : Le lundi qui précède votre formation, vous recevrez par email votre convocation avec tous les éléments pour rejoindre votre classe virtuelle
- 4. Vous recevrez sous 7 jours après votre formation, votre attestation de présence et de règlement

## **FORMATEURS**

Dr Patrick BONNE

## **PUBLIC**

Chirurgien-Dentiste

## **PRÉ-REQUIS**

Être Chirurgien-Dentiste

## **NOMBRE MAXIMUM DE STAGIAIRES PAR SESSION**

30

# DURÉE

1 journée de 7 heures

## **PROGRAMME**

Module 1 : Appliquer les dernières obligations réglementaires

- Le DMP
- La radioprotection
- Le contrôle des ARS
- Le contrôle DGCCRF

# Module 2 : Savoir fédérer l'équipe par le management

- Les différents types de management
- Les entretiens (recrutement, professionnel, recadrage ...)
- Savoir mettre en place un groupe de travail efficace

## Module 3 : Mettre en place une démarche qualité « light'

- La démarche qualité « light' et les éléments nécessaires pour la réaliser
- La création du manuel qualité
- La méthode internationale d'écriture des procédures
- La gestion documentaire & les veilles à suivre

## Module 4 : Sécuriser et améliorer votre exercice par la réalisation des traçabilités

- Rôles des différentes traçabilités en dentaire (élémentaires, réglementaires)
- La gestion informatisée des stocks
- La traçabilité de la stérilisation

#### Conclusion et évaluation de la formation

#### **TARIF**

360€

## **PRÉCISIONS SUR LE TARIF**

360 €

Le déjeuner n'est pas inclus.

## **CALENDRIER**

■ En INTRA ( sessions privées ) – Sur demande ( formation@ufsbd.fr )

#### MODALITÉS D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Le contractant ou tout stagiaire inscrit peut contacter le **Référent Handicap de l'UFSBD** par téléphone via l'adresse mail : **referenthandicap@ufsbd.fr**.

Le Référent Handicap se mettra en relation avec le contractant ou le stagiaire afin de mener à bien le processus d'analyse des besoins, proposera et s'assurera de la mise en œuvre de solutions raisonnables adaptées à la situation de handicap qui lui sera décrite.

## **MÉTHODES D'ÉVALUATION**

En début de formation : évaluation des connaissances pré-formation via un questionnaire en ligne

En cours de formation : le formateur procède à des tours de tables afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe

**En fin de formation** : évaluation des acquis post-formation via un questionnaire en ligne et évaluation de la satisfaction via un questionnaire en ligne

## **CHIFFRES CLÉS**

- Satisfaction apprenants: 94% (satisfaction moyenne basée sur les questionnaires satisfactions des 6 derniers mois)
- 8 stagiaires formés ( calcul basé sur le nombre de stagiaires formés ces 12 derniers mois )

## **FINANCEMENT / PRISE EN CHARGE**

**Pour les praticiens libéraux > FIF PL** : à hauteur de 250 €/jour\* ( dans une limite de 2 jours pour une même formation, plafond de 750 €/an )

- Dossier de prise en charge à réaliser sur l'espace personnel FIF PL <u>fifpl.fr</u> au maximum 10 jours après le début de la formation.
- Les frais pédagogiques sont à nous régler. Le FIF PL vous verse le financement à l'issue de la formation, sur

présentation de l'attestation de présence et de règlement qui vous sera remise.

Pour les praticiens salariés > OPCO EP : selon barème annuel, renseignements sur www.opcoep.fr

\*Formation susceptible d'être prise en charge

## **TUTORIELS PRISE EN CHARGE**

Téléchargez nos tutoriels qui vous aideront en quelques clics à finaliser vos démarches auprès des organismes financeurs.

## **Tutoriel FIFPL**

**Tutoriel OPCO EP** 

## **MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS**

L'inscription est possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation, dans la mesure des places disponibles.

Une confirmation d'inscription vous est envoyée par email à réception du bulletin d'inscription complet et de votre règlement.

# **SPÉCIALITÉ**

Réglementaire

UFSBD — 7 rue Mariotte 75017 Paris — 01 44 90 93 91 / 94 Déclaration d'activité sous le numéro 11752372075 auprès du Préfet de la Région Ile de France Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat